

Midi Libre

Midi Libre - 28 octobre 2014

CINÉMA Le film est présenté en avant-première au Cinemed à Montpellier

«Je voulais montrer un combat»

La réalisatrice montpelliéraine Laure Pradal évoque "En quête de justice". Un documentaire bouleversant sur la bagarre acharnée d'une famille de Lunel pour faire acquitter leur frère.

Comment vous êtes-vous intéressée à cette histoire ? C'est un concours de circonstances en fait. Je suis tombée par hasard sur un article qui relatait l'histoire d'Azzimani et d'El Jabri (*lire ci-contre*) juste avant leur procès historique et il se trouve que, peu de temps avant, j'avais été touchée de près par une affaire de justice moi aussi - un de mes amis proches venait d'être victime d'une erreur judiciaire. J'étais donc plus sensible, encore plus concernée par ce thème...

Pourquoi avez-vous choisi de suivre la famille de Kader Azzimani et exclusivement elle ? Parce que sa famille à lui s'est énormément investie, battue, en les rencontrant, ce fut une évidence. Très vite, j'ai compris que le documentaire porterait sur eux et leur combat commun.

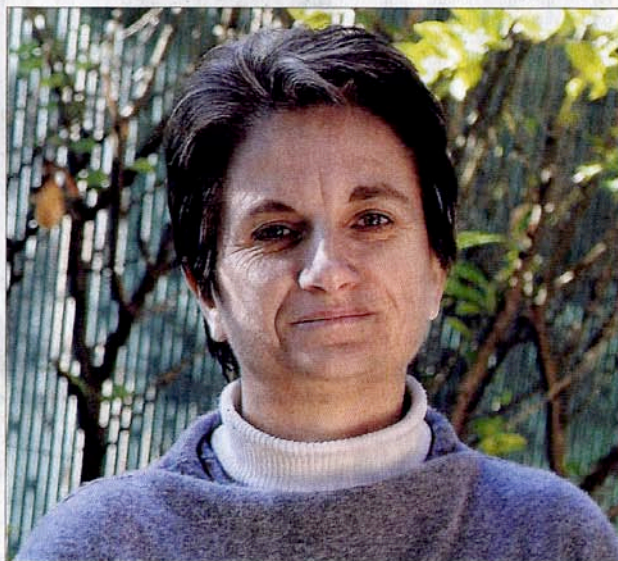
Qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est pas un documentaire sur l'affaire judiciaire elle-même.

Vous dressez le portrait d'une famille combative et meurtrière... Oui, je voulais montrer un combat - surtout qu'ils se sont toujours battus très dignement - et je voulais aussi montrer les répercussions d'une erreur comme celle-ci sur la famille concernée. Témoigner des dégâts humains qu'elle engendre.

Ont-ils accepté facilement de raconter leur histoire ? Car ils livrent des choses très intimes...

Oui assez facilement. Ils voulaient témoigner, ils voulaient que leur histoire serve à quelque chose. Par exemple, une des sœurs de Kader, Lahouria, veut monter une association de victimes. Cette histoire a transformé sa vie, elle est aujourd'hui incollable sur le droit ! Un jour, on a voulu les interdire de parler - ils ont toujours été très assidus - eh bien, elle n'a rien laissé passer.

Un "personnage" se détache aussi de façon évidente, celui du frère,



La réalisatrice montpelliéraine Laure Pradal a tourné entre Lunel et Nîmes.

Bekkay. Son témoignage est émouvant, il explique qu'il vivait 24h sur 24 avec cette injustice. Oui. Bekkay a eu une obsession pendant toutes ces années : "aider la justice" en menant sa propre enquête. Il s'y attelait dès qu'il avait fini son travail, la nuit s'il le fallait, dans des conditions extrêmes parfois.

Ce documentaire dénonce la surdité de la justice. Qu'avez-vous ressenti ?

Je ne suis pas entrée dans les détails de l'affaire dans ce documentaire, mais moi, ça ne m'a pas rassurée sur la justice. On pensait que l'acquiescement serait une formalité, finalement ces trois jours de procès ont été de vrais rebondissements dans le film. La présidente semblait ne pas vouloir en démordre... D'ailleurs, ils n'ont pas obtenu un seul mot d'excuse.

On sent en effet une tension terrible, comment avez-vous fait pour la traduire en images ?

On était en immersion complète aux côtés de la famille. On vivait le même stress qu'eux finalement. Ils se sont battus pendant toutes ces années, ils ne se sont pas laissés impressionner, ils n'ont pas accepté, mais si Kader n'avait pas été acquitté cette fois-là, je crois qu'ils n'auraient plus eu la force.

Les membres de cette famille se livrent beaucoup face caméra. Ont-ils déjà visionné ce documentaire ?

Oui, je leur ai montré le film, c'est quelque chose que je fais rarement. Au final, nous n'avons rien censuré.

Le combat est fini aujourd'hui ?

Non, au-delà de la reconstruction de chacun, ils ont une autre bataille à mener, celle des indemnités. Lahouria y travaille depuis des semaines et elle a découvert que tout cela leur avait coûté près de 600 000 € !

Recueilli par EVE-MARIE LOBRIAUX
redac.magazine@midilibre.com

CONTEXTE

L'erreur judiciaire

En juillet 2014, pour la première fois dans l'histoire de la justice française, deux coaccusés - les Lunellois Kader Azzimani et Abderrahim El Jabri - sont acquittés en même temps. C'est la neuvième fois depuis 1945 que la cour de révision reconnaît une erreur judiciaire. En attendant, Kader Azzimani et Abderrahim El Jabri ont passé 11 et 13 ans en prison...

C'est en décembre 1997 que le corps d'Azziz Jhilal est retrouvé dans un fossé à Lunel, lardé de 113 coups de couteaux. El Jabri et Azzimani sont arrêtés sur le témoignage d'un seul homme, Errol Fargier. Ils sont condamnés en mai 2003 à 20 ans de prison pour meurtre. Un an plus tard, la cour d'appel de Perpignan confirme la peine, mais cette fois-ci, pour complicité.

En 2011, coup de théâtre, un test ADN sur les scellés de 1997 confond Michel Boulma et en novembre 2013, avec Bouziane Helaili, il est condamné à 20 ans de prison pour l'assassinat d'Azziz Jhilal. **Enfin, le 15 mai 2013**, la cour de Cassation, à Paris, annule la condamnation en appel et renvoie l'affaire en révision devant la cour d'assises du Gard.

DIFFUSION

Cinemed et télé

Le documentaire de Laure Pradal, *En quête de justice*, sera présenté en avant-première au Cinemed (en présence de la famille), samedi 1^{er} novembre à 17h, salle Einstein au Corum. Il sera ensuite diffusé sur France 3 le 13 décembre prochain. La réalisatrice aimerait également pouvoir organiser une avant-première au cinéma de Lunel, une ville qui a été bouleversée à de nombreux égards par cette affaire.